



Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile



**L'expertise de la maîtrise des risques aéronautiques
au service des Autorités et Institutions
de l'aviation civile et militaire**

Accompagner

pour améliorer la performance

Mise en place de nouveaux référentiels, rédaction de la documentation technique associée ou encore amélioration de l'organisation, des outils et méthodes tout en incluant la conduite du changement : pour mener ces missions, OSAC réalise un diagnostic, délivre un rapport d'analyse, présente un plan d'action et participe à sa mise en œuvre.

Former

pour améliorer la qualification des personnels

Formations réglementaires, techniques et pratiques en France et à l'International dont les contenus sont conçus sur mesure : les formations sont dispensées en présentiel, sur le terrain ou à distance avec un formateur ou sous forme de [MOOC](#) (Massive Open Online Course).

Les experts d'OSAC interviennent dans les cursus des Grandes Ecoles d'Ingénieurs (ENAC, EPF, ISAE Supaero).

OSAC a co-fondé et anime depuis 2015 le Mastère spécialisé « Safety Management in Aviation » de l'ENAC.

Renforcer

pour compléter les ressources humaines et matérielles

Les experts d'OSAC intègrent vos équipes pour réaliser et optimiser les tâches, présenter des rapports et émettre des recommandations dans le cadre de la surveillance des organismes, du contrôle technique des aéronefs, des inspections opérationnelles (aéroports, simulateurs, vols), de la certification de produits, du suivi de la navigabilité et des audits de sécurité, et proposent des outils et méthodes déjà éprouvés par OSAC.

Innover

pour la gestion de la sécurité

OSAC développe des solutions pour accompagner les Autorités dans la mise en œuvre des exigences liées à la gestion de la sécurité :

- Programme de Sécurité de l'État (PSE),
- Risk & Performance Based Oversight (RPBO) : OSAC a développé un logiciel, des modèles d'analyses et des documents de surveillance permettant aux Autorités de mettre en œuvre une surveillance basée sur l'analyse des risques RPBO, conforme aux exigences de l'AESA.
- Audits de sécurité d'exploitants d'hélicoptères, d'avions et de drones, basés sur des référentiels et outils propres et adaptables et pouvant intégrer vols de démonstration et contrôle des procédures d'évacuation d'urgence en situation réelle.

OSAC est accrédité par le COFRAC
en tant qu'Organisme Certificateur
de Systèmes de Management de la Qualité
selon les normes ISO 9001, EN 9100 et EN 9120.
Accréditation N°4-0605
portée disponible sur le site
www.cofrac.fr

Dans tous les domaines de l'aviation

- Navigabilité initiale, suivi de navigabilité et certification de produit,
- Maintien de la navigabilité (NAV),
- Exploitation technique des aéronefs (OPS),
- Aéroports et aides au sol (AGA),
- Délivrance des licences et formation du personnel (PEL),
- Plan de Sécurité de l'Etat (PSE),
- Surveillance basée sur la performance et les risques (RPBO),
- Systèmes de Gestion de la Sécurité (SGS).

Sur la base des référentiels internationaux de l'aviation civile et militaire

- Standards de l'OACI,
- Règlements de l'AESA,
- Référentiel EMAR de l'AED et ses déclinaisons nationales pour l'aviation militaire,
- Règlements nationaux,
- Référentiels de sécurité,
- Normes de transport de marchandises dangereuses de l'IATA et de l'OACI.

OSAC élabore des référentiels adaptés à vos besoins pour le contrôle de la sécurité.

La compétence des experts d'OSAC

Les experts d'OSAC suivent un programme de formation continue et leurs connaissances des exigences réglementaires et maîtrise des techniques d'audits sont contrôlées et formalisées par leur Licence d'Inspecteur Aéronautique.

Les experts maîtrisent plusieurs langues : anglais, italien, espagnol, russe, etc.

Tous respectent un code de conduite incluant la confidentialité, l'impartialité et le savoir-être.



OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité depuis 2010, par arrêté ministériel pour réaliser la surveillance de la navigabilité de l'aviation civile.

En tant que partie de l'Autorité, OSAC délivre, surveille, suspend ou retire les agréments des organismes de production, de maintenance, de gestion du maintien de la navigabilité et de formation à la maintenance ainsi que les documents de navigabilité des aéronefs et les licences de mécanicien aéronautique.

Avec l'accord de la DGAC, OSAC dispense des prestations rémunérées de contrôle et d'accompagnement à des Autorités civiles et militaires.



Contact :

Direction des Affaires Gouvernementales

tél : 01 41 46 10 50

contact@osac.aero